

Communiqué



How can we help?*

*Besoin d'aide ?

François-Philippe Pic prend la Direction Générale de Mondial Assistance France

Paris le 26 août 2009 – Mondial Assistance annonce la nomination de François-Philippe Pic à la direction générale de Mondial Assistance France.

« Nous sommes ravis de l'arrivée de François-Philippe Pic à la tête de Mondial Assistance France, la plus importante filiale du groupe. François-Philippe Pic mettra toute son expérience au service de la croissance de la société française » souligne Didier Lebreton, Membre du Comité Exécutif du groupe Mondial Assistance.

François-Philippe Pic est ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure de Télécommunications de Paris et titulaire d'un MBA de Harvard Business School. Après un court passage chez THALES, il effectue une partie de son parcours professionnel dans le conseil chez BOOZ ALLEN & HAMILTON, puis chez EGON ZEHNDER INTERNATIONAL. En 2003, il rejoint NEUF-CEGETEL pour prendre la Direction des Systèmes d'Information puis celle des Relations Humaines, avant d'être nommé Directeur Service Clients et Qualité de SFR BUSINESS TEAM.

Mondial Assistance France regroupe depuis 2007 toutes les entités françaises d'assistance et d'assurance voyage du groupe Mondial Assistance. Mondial Assistance France a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 348 millions d'€ en progression de 7,8% par rapport en 2007, et un résultat net de 19,5 millions d'€. Mondial Assistance France emploie 1 600 collaborateurs à Paris, Bagnolet et Le Mans.

François-Philippe Pic a rejoint Mondial Assistance depuis le 4 mai 2009. Il est rattaché à Didier LEBRET, Membre du Comité Exécutif du Groupe, Directeur de la zone France et de l'administration du siège.

Le groupe Mondial Assistance : une intervention toutes les 2 secondes, partout dans le monde.

Leader international de l'Assistance, de l'Assurance voyage et des services aux personnes, le groupe Mondial Assistance compte plus de 9 817 salariés parlant près de 40 langues différentes et travaille dans le monde entier avec un réseau de 400 000 prestataires et 180 correspondants. 250 millions de personnes sont bénéficiaires de ses services, soit 4 % de la population mondiale. Les services du groupe sont proposés sur les cinq continents. Le groupe Mondial Assistance est membre de Allianz Group.

www.mondial-assistance.com

Contact presse :

Tel.: 00 1 53 25 53 65

presse@mondial-assistance.com

Inscrivez-vous à notre flux RSS 

or sur www.twitter.com/mondialassist 

Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. De plus, les déclarations à caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de terme comme "peut", "va", "devrait", "s'attend à", "projette", "envisage", "anticipe", "évalue", "estime", "prévoit", "potentiel", ou "continue", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial.

Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont la société Allianz AG est régulièrement amenée à faire état dans les documents qu'elle soumet à la Securities and Exchange Commission. La société Allianz AG n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.